



**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITE DE SAINTE-JEANNE D'ARC**

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE,

Louise Boivin directrice générale et secrétaire-trésorière de la susdite municipalité

QUE :

Le conseil municipal de la municipalité de Sainte-Jeanne-d'Arc tiendra une séance extraordinaire le mercredi 19 décembre 2018 à 19h30 au lieu ordinaire des assemblées du conseil.

Au cours de cette séance, les délibérations du conseil et la période de questions porteront exclusivement sur le sujet suivant:

- **Présentation et adoption du budget 2019**

DONNÉ À SAINTE-JEANNE D'ARC, ce 11ième jour du mois de décembre 2018.

**Louise Boivin
Directrice générale**

CERTIFICAT DE PUBLICATION (ARTICLE 420)

**Je, soussignée Louise Boivin, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en affichant une copie entre 8.30 heures et 13h30 heures le 11^{ème} jour du mois de décembre 2018, à chacun des endroits suivants:
Bureau de poste et à l'entrée du bureau municipal.**

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 11ième jour de décembre 2018.

**Louise Boivin
Directrice générale et secrétaire-trésorière**